

Mesdames, Messieurs,

Le Député à le plaisir de vous annoncer qu'une permanence se tiendra dans votre mairie

le Mardi 06 Décembre 2022 pas de permanence

le Mardi 18 Avril 2023 de 08h30 à 12h30

le Mardi 05 septembre 2023 de 08h30 à 12h30

Nous serons également présents toutes les trois semaines sur le territoire. Chaque mairie mettra en place une permanence pour les personnes qui auraient des demandes, afin de répondre à leurs préoccupations.

Nous serons ravis de vous y accueillir.

Cordialement, Mr LEBAS Mickaël assistant parlementaire

